

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00422

Numéro SIREN : 430 142 687

Nom ou dénomination : LES SOURCES

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 13414

Certifié conforme à l'original

Sarl Les Sources

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

BILAN - ACTIF

SARL Via Domitia

406 Av. des Razeteurs

Désignation de l'entreprise : Société LES SOURCES

Adresse de l'entreprise 406 AVE DES RAZETEURS

34160 CASTRIES

Durée de l'exercice en mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 0 1 4 2 6 8 7 0 0 0 5 1

SIRET 430 142 687 00051 - NAF 4791A

Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				13 11 22 0221		13 11 22 0221		
				Net		Net		
				3		4		
		Brut		Amortissements, provisions				
		1		2				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	174 758	AG	135 526	39 232	61 623	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	508	AS	223	285	387	
	Autres immobilisations corporelles	AT	64 699	AU	56 115	8 584	10 568	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	21 218	BG		21 218		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	261 183	BK	191 865	69 319	72 579	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	154 380	BU		154 380	193 490
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	516 628	BY	92 178	424 450	488 901	
	Autres créances (3)	BZ	467 051	CA		467 051	461 094	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	4 072	CE		4 072	4 072	
Disponibilités	CF	897 121	CG		897 121	715 641		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 831	CI		8 831	8 260		
TOTAL (III)		CJ	2 048 083	CK	92 178	1 955 905	1 871 459	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 309 266	IA	284 043	2 025 224	1 944 038	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	21 218	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid/Quadr

* Dans les autres annexes de bilan, les rubriques sont définies dans le tableau de la page 2023. Dossier N° 120100 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable CASAL EXPERTISE CONSEIL

Certifié conforme à l'original

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE LES SOURCES 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

ZAC ZA D. Emilia

Désignation de l'entreprise :		Société LES SOURCES		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 593 936	FB	358 115	FR	2 640 697	
	Production vendue	biens*	FD		FE			
		services*	FG	154 823	FH		FI	117 175
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 748 759	FK	358 115	FL	2 757 872	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	138 771 190 829	
	Autres produits (1) (11)					FQ	347 104	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 245 992 2 948 806
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	409 271 389 176	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	38 770 (7 500)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 172 185 1 157 340	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 644 36 936	
	Salaires et traitements*					FY	888 887 915 735	
	Charges sociales (10)					FZ	258 908 267 844	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	28 379 30 211
			- dotations aux amortissements*				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	64 266	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	174 836 176 698	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 069 145 2 966 441	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	176 847 (17 635)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 631 1 570	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 631 1 570	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 628) (1 566)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	174 219 (19 201)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid/Quadra

Copie conforme à l'original

ZAC Va Dom#15
406 Av. des Cazéteurs
34160 CASTRIES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tél. 04 67 59 12 81

SIRET 430 142 687 00051 - NAF 4791A

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 025 223.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 106 873.69 Euros et dégagant un bénéfice de 162 768.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les ajustements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Le traitement des provisions et comptabilisation en perte sur créances irrécouvrables a été modifié sur l'exercice 2022 afin de présenter une image plus fidèle des créances clients.

En effet, les créances clients demeuraient en comptabilité trop longtemps sur des périodes où la probabilité d'encaissement de ces dernières apparaissaient comme nulles. Ainsi, les périodes et pourcentage de provisions ont été modifiées à hauteur de 10% pour l'exercice en cours, 90% pour N-1, 100% pour N-2, les créances étant considérées comme irrécupérable dès N-3 et suivantes.

Cette modification implique la comptabilisation de - 174 810 Euros en pertes irrécouvrables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	22 391				
Instal.techniques matériel outillage indus.	102				
Instal.générales agenc.aménag.divers	525				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 361				
TOTAL	5 988				
TOTAL GENERAL	28 379				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	166 225	64 266	138 313		92 178
TOTAL	166 225	64 266	138 313		92 178
TOTAL GENERAL	166 225	64 266	138 313		92 178
Dont dotations et reprises d'exploitation		64 266	138 313		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	21 218	21 218	
Clients douteux ou litigieux	154 996	154 996	
Autres créances clients	361 632	361 632	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 527	39 527	
Groupe et associés	391 335	391 335	
Débiteurs divers	36 189	36 189	
Charges constatées d'avance	8 831	8 831	
TOTAL	1 013 727	1 013 727	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	22 938		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 720		

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

LES SOURCES SARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 14 482,66 €
406 avenue des Razeteurs
ZAC Via Domitia
34160 CASTRIES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Grant Thornton
Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris-Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre 632 013 843
Immeuble le Phidias
183 rue Henri Becquerel
CS 20312
34961 Montpellier cedex 2

2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée

En application de l'article R. 223-16 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de gestion de trésorerie du 13 janvier 2014

Nature et objet : Rémunération des avances en comptes courants.

Prise d'effet : 13 janvier 2014.

Personnes concernées : Laurent KIBLER et Thomas SENGLER (jusqu'au 05/07/2022 date de sa démission de la gérance)

Modalités de rémunération : La rémunération s'effectue sur la base du EURIBOR 3 mois +0.5%. Il a été décidé de manière bilatérale et unanime de ne pas rémunérer les avances consenties durant l'exercice 2022.

A ce titre, la société REMARKABLE FRANCE a consenti des avances non rémunérées sur l'exercice à la société LES SOURCES dont le solde à la clôture de l'exercice 2022 est de 882 403 €.

A ce titre, la société LES SOURCES a consenti des avances non rémunérées sur l'exercice à la société LK INVEST dont le solde à la clôture de l'exercice 2022 est de 391 335 €.

A ce titre, la société LES SOURCES a consenti des avances non rémunérées sur l'exercice à la société LK IMMO dont le solde à la clôture de l'exercice 2022 est de 5 000 €.

Bail commercial du 1^{er} mai 2013

Nature et objet : Mise à disposition des locaux situés 406 Avenue des Razeteurs – 34 160 CASTRIES par la société LK IMMO.

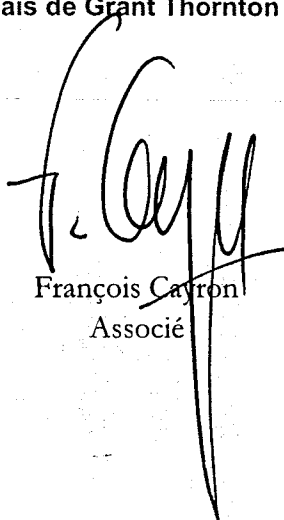
Prise d'effet : 1^{er} mai 2013.

Personnes concernées : Laurent KIBLER et Thomas SENGLER(jusqu'au 05/07/2022 date de sa démission de la gérance)

Modalités de rémunération : Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice s'élève à 24 000 €.

Montpellier, le 15 juin 2023,

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



François Cayron
Associé

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

LES SOURCES SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 482,66 €
406 avenue des Razeteurs
ZAC Via Domitia
34160 CASTRIES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Grant Thornton

Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris-Ile de France et membre de la

Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre 632 013 843

Immeuble le Phidias

183 rue Henri Becquerel

CS 20312

34961 Montpellier cedex 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

~~Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels~~

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

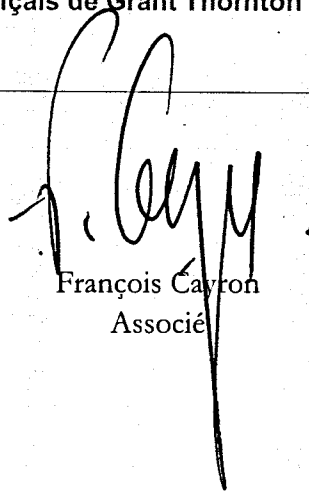
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 15 juin 2023,

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



François Cayton
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	174 758	135 526	39 232	61 623	22 391	36.34
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	508	223	285	387	102	26.34
	Autres immobilisations corporelles	64 699	56 115	8 584	10 568	1 985	18.78
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	21 218		21 218		21 218		
Autres immobilisations financières							
	Total II	261 183	191 865	69 319	72 579	3 260	4.49
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	154 380		154 380	193 490	39 111	20.21
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés	516 628	92 178	424 450	488 901	64 451	13.18	
Autres créances	467 051		467 051	461 094	5 957	1.29	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	4 072		4 072	4 072		
	Disponibilités	897 121		897 121	715 641	181 480	25.36
	Charges constatées d'avance (3)	8 831		8 831	8 260	571	6.91
	Total III	2 048 083	92 178	1 955 905	1 871 459	84 446	4.51
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 309 266	284 043	2 025 224	1 944 038	81 186	4.18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

21 218

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022			Exercice N-1 31/12/2021		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 593 936	358 115	2 952 051	2 640 697		311 354	11.79
Production vendue de biens							
Production vendue de services	154 823		154 823	117 175		37 647	32.13
Chiffre d'affaires NET	2 748 759	358 115	3 106 874	2 757 872		349 001	12.65
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			138 771	190 829		52 058	27.28
Autres produits			347	104		243	232.88
Total des Produits d'exploitation (I)			3 245 992	2 948 806		297 186	10.08
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			409 271	389 176		20 095	5.16
Variation de stock (marchandises)			38 770	7 500		46 269	616.94
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 172 185	1 157 340		14 845	1.28
Impôts, taxes et versements assimilés			33 644	36 936		3 293	8.91
Salaires et traitements			888 887	915 735		26 848	2.93
Charges sociales			258 908	267 844		8 936	3.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 379	30 211		1 832	6.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			64 266			64 266	
Dotations aux provisions							
Autres charges			174 836	176 698		1 862	1.05
Total des Charges d'exploitation (II)			3 069 145	2 966 441		102 704	3.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			176 847	17 635		194 482	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 463 2 962
4 565

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 025 223.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 106 873.69 Euros et dégageant un bénéfice de 162 768.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les ajustements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Le traitement des provisions et comptabilisation en perte sur créances irrécouvrables a été modifié sur l'exercice 2022 afin de présenter une image plus fidèle des créances clients.

En effet, les créances clients demeuraient en comptabilité trop longtemps sur des périodes où la probabilité d'encaissement de ces dernières apparaissaient comme nulles. Ainsi, les périodes et pourcentage de provisions ont été modifiées à hauteur de 10% pour l'exercice en cours, 90% pour N-1, 100% pour N-2, les créances étant considérées comme irrécupérables dès N-3 et suivantes.

Cette modification implique la comptabilisation de - 174 810 Euros en pertes irrécouvrables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	22 391				
Instal.techniques matériel outillage indus.	102				
Instal.générales agenc.aménag.divers	525				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 361				
TOTAL	5 988				
TOTAL GENERAL	28 379				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	166 225	64 266	138 313		92 178
TOTAL	166 225	64 266	138 313		92 178
TOTAL GENERAL	166 225	64 266	138 313		92 178
Dont dotations et reprises d'exploitation		64 266	138 313		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	21 218	21 218	
Clients douteux ou litigieux	154 996	154 996	
Autres créances clients	361 632	361 632	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 527	39 527	
Groupe et associés	391 335	391 335	
Débiteurs divers	36 189	36 189	
Charges constatées d'avance	8 831	8 831	
TOTAL	1 013 727	1 013 727	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	22 938		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 720		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

LES SOURCES

S.A.R.L. au capital de 14 482.66 euros
406 Avenue des Razeteurs
34160 Castries
Siren: 430142687 RCS Montpellier

RAPPORT DE LA GERANCE *sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022*

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1) ACTIVITE DE LA SOCIETE

Durant l'activité clos le 31/12/2022, la société a poursuivi son activité de Vente à distance.

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 3 106 873.69 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 2 757 872.49 Euros, soit une augmentation de 12.65 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 162 768.18 Euros, soit 5.24 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 3 247 458.26 Euros contre 2 951 937.23 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 10.01 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 3 084 690.08 Euros contre 2 970 349.07 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 3.85 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 1 147 795.04 Euros et représentent 36.94 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 5.98 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 28 379 Euros et représentent 0.91 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 174 219 Euros soit 5.24 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre objectif pour l'exercice à venir est de maintenir notre activité, tout en continuant à la développer.

2) PRESENTATION DES COMPTES

Nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3) AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le *Bénéfice net comptable* de l'exercice s'élevant à la somme de + 162 768.18 Euros

- à la réserve légale : 0 Euros
- aux autres réserves : 10 350.92 Euros
- en autres répartitions : 0 Euros
- en report à nouveau : 152 417.26 Euros
- en dividendes : 0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 14 482.66 Euros
 - Primes d'émission, de fusion, d'apport : 0 Euros
 - Réserve légale : 1 525.00 Euros
 - Autres réserves : 251 443.44 Euros
 - Report à nouveau : 0.00 Euros
- Situation nette : 267 451.10 Euros

- Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.
- Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous précisons que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élèvent à hauteur de 0 €, ainsi que l'impôt correspondant à hauteur de 0 €.

4) INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
Cependant un ajustement de méthode de présentation concernant le traitement des provisions et comptabilisation en perte sur créances irrécouvrables a été effectué sur l'exercice 2022 afin de présenter une image plus fidèle des créances clients.
Les périodes et pourcentage de provisions ont été modifiées à hauteur de 10% pour l'exercice en cours, 90% pour N-1, 100% pour N-2, les créances étant considérées comme irrécouvrables dès N-3 et suivantes. Cette modification implique la comptabilisation de - 174 810 Euros en pertes irrécouvrables.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.
- qu'il a été pris acte par décision de l'associé unique en date du 05 JUILLET 2022, du départ du co-gérant Mr SENGLER Thomas démissionnaire.

5) CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé. Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

Sarl Les Sources

LA GERANCE
ZAC Via Domitia
406 Av. des ~~Razeteurs~~

~~34160 CASTRIES~~

Tél. 04 67 59 12 81

SIRET 430 142 687 00051 - NAF 4791A

LES SOURCES

S.A.R.L. au capital de 14 482.66 euros
406 Avenue des Razeteurs
34160 Castries
Siren: 430142687 RCS Montpellier

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE **A LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

Chers associés,

En application de l'article L223-19 du code du commerce, nous vous présentons le rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3.

Au titre de l'exercice écoulé, aucune convention nouvelle visée à l'article L223-19 n'est intervenue.

Les conventions suivantes doivent être soumis à l'approbation de la décision de l'associé unique :

1) Convention de Trésorerie

Convention de trésorerie conclue le 13/01/2014 avec effet au 01/01/2014, entre les sociétés LK PACKAGING, LK INVEST, REMARKABLE FRANCE, LES SOURCES, LK IMMO, LEGIEST, au terme de laquelle les sociétés s'engagent à mettre à la disposition de chacune d'elles leurs excédents de trésorerie sous forme d'avances en comptes courant rémunérées sur la base du taux EURIBOR 3mois +0.5%.

Il a été décidé de manière bilatérale et unanime de ne pas rémunérer les avances consenties durant l'exercice.

A ce titre, la société REMARKABLE FRANCE a consenti des avances non rémunérées sur l'exercice à la société LES SOURCES.

Solde au 31/12/2022 : 882 402.58 €.

A ce titre, la société LES SOURCES a consenti des avances non rémunérées sur l'exercice à la société LK INVEST.

Solde au 31/12/2022 : -391 334.82 €

A ce titre, la société LES SOURCES a consenti des avances non rémunérées sur l'exercice à la société LK IMMO.

Solde au 31/12/2022 : - 5 000.00 €

2) Location LK IMMO

Suivant Bail commercial en date du 01/05/2013, la SCI LK IMMO loue des locaux situés au 406 Avenue des Razeteurs, 34160 Castries, à la société Les Sources.

Les loyers versés en 2022 à la SCI LK IMMO s'élèvent à hauteur de 102 759.96 Euros Hors Taxes, et la Taxe Foncière refacturée par la SCI LK IMMO à la société Les Sources s'élève à hauteur de 8 647 Euros Hors Taxes.

3) Prestations de services LEGIEST

Selon la convention de prestations conclue le 31/12/2014, la société LEGIEST a facturé des prestations de conseils, veille juridique et dans le domaine internet à la société LES SOURCES pour un montant de 24 000 € Hors Taxes sur l'exercice.

Il est à noter que les prestations de service entre la SARL Legiest et la SARL Les Sources ont pris fin en date du 31/03/2022.

4) Prestations de services LK INVEST

Selon la convention de prestations conclue le 30/06/2015, la société LK INVEST a facturé des prestations de sous-traitance technique à la société LES SOURCES pour un montant de 161 800 € Hors Taxes sur l'exercice.

Convention tacitement reconduite sur l'exercice écoulé :

Contrat de location gérance du fonds de commerce de la société REMARKABLE FRANCE à la société LES SOURCES selon contrat en date du 12/11/2013.

Le montant de la redevance versée par LES SOURCES à REMARKABLE France s'élève à 79 200 €. (6 600 € mensuel, étant rappelé qu'un avoir lié à la crise sanitaire de 2 mois de loyers avait été consenti par la société REMARKABLE France à LES SOURCES sur l'exercice 2021).

Restant à votre disposition pour tous renseignements ou informations complémentaires, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Le 09 JUIN 2023, à Castries

Laurent KIBLER, Gérant

Sarl Les Sources
~~ZAIS Via Domitia~~
406 Av. des Razeteurs
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 59 12 81
SIRET 430 142 687 00051 - NAF 4791A

LES SOURCES

S.A.R.L. au capital de 14 482.66 euros

406 Avenue des Razeteurs

34160 Castries

Siren: 430142687 RCS Montpellier

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an 2023,
Le 30 JUIN,
A neuf heures,

La société LK INVEST, SARL au capital de 2 078 052 Euros, ayant son siège social au 406 Avenue des Razeteurs, 34160 Castries, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 454 062 050 RCS Montpellier, associé unique de la société LES SOURCES par la détention des 950 parts sociales de 15.24 Euros composant son capital social, représentée par Mr Kibler Laurent en qualité de gérant,

En présence de Monsieur Laurent KIBLER, gérant non associé de la société ;

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur KIBLER Laurent, gérant non associé, a établi et arrêté les comptes annuels à savoir le bilan, les comptes de résultat et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que son rapport.

Ces documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à disposition du Commissaire aux Comptes au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

La société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué par lettre remise en main propre en date du 07/06/2023 est absente et excusée.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, le rapport de la gérance et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associé unique, dans les délais légaux et l'inventaire tenu à sa disposition au siège social.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus au président, et approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au président, quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'associé unique prend acte, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élèvent à hauteur de 0 €, ainsi que l'impôt correspondant à hauteur de 0 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, approuve la proposition du président et décide d'affecter le Bénéfice de + 162 768.18 € de l'exercice de la manière suivante :

- Réserves légales	0.00 €
- Autres réserves	10 350.92 €
- Report à nouveau	152 417.26 €
- Dividendes	0.00 €

Soit un total de dividendes aux associés : 0 € 00 Ct

- Soit 0.00 € par parts
- Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40%, ainsi qu'au PFU.
- Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

<i>Exercice clos le</i>	<i>31/12/21</i>	<i>31/12/20</i>	<i>31/12/19</i>
<i>Dividendes</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<i>Dividendes ouvrant droit à abattement</i>			
<i>Dividendes n'ouvrant pas droit à abattement</i>			

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 267 451.10 €

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé entre l'associé unique et la société.

Les autres conventions sont relatées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.


QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le 30/06/2023 à Castries

L'associé unique
LK INVEST
KIBLER Laurent



LES SOURCES

S.A.R.L. au capital de 14 482.66 euros

406 Avenue des Razeteurs

34160 Castries

Siren: 430142687 RCS Montpellier

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

De l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

L'associé unique, approuve la proposition du président et décide d'affecter le Bénéfice de + 162 768.18 € de l'exercice de la manière suivante :

- Réserves légales	0.00 €
- Autres réserves	10 350.92 €
- Report à nouveau	152 417.26 €
- Dividendes	0.00 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 267 451.10 €

L'associé unique

LK INVEST

KIBLER Laurent

